OBSERVATOIRE

de la prise en compte de

dans les projets d'aménagement

avril 2022

31 **TOULOUSE**

DÉSIMPERMÉABILISATION DE L'ÎLE DU RAMIER



Nord île du Ramier LIEU Toulouse (31) 486 826 habitants

Espace public -**PROGRAMME** centre bourg

25 ha **SUPERFICIE** (périmètre projet LIFE)

ENVELOPPE FINANCIÈRE 9 M€ HT. (500 000 € soit 5.5 %) (part de la prise en compte de l'eau)

2025 TERME DU PROJET (date de livraison)

ACTEURS ET ORGANISMES IMPLIQUÉS

MOA: Toulouse Métropole

MOE: Agence TER / Agence GAMA / Hekladonia / Artelia /

Arcadis / Cronos

Organismes partenaires : Commission Européenne via le programme LIFE, Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, Météo-France, WaltR, ville de Dusseldorf



continuités écologiques

La disponibilité et la préservation des ressources en eau

La préservation et la gestion des inondations La gestion des eaux pluviales et du ruissellement La valorisation esthétique et paysagère du projet

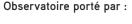
Description

La désimperméabilisation du parc des expositions fait partie du vaste programme du Grand Parc Garonne. Lancé en 2014 par Toulouse Métropole, ce programme structurant pour la métropole toulousaine vise une réappropriation du fleuve par les habitants notamment via la création d'un poumon vert sur l'île du Ramier.













Pour une prise en compte de l'eau dans le projet d'aménagement

LE PROJET LIFE GREEN HEART: en 2019, Toulouse Métropole a été sélectionnée par la Commission Européenne dans le cadre du programme LIFE pour l'environnement et le climat, pour le volet Adaptation au changement climatique. Le projet lauréat concerne la végétalisation de la partie nord de l'île du Ramier.

GESTION DES EAUX PLUVIALES: avec la démolition du Parc des expositions et des voiries et parkings attenants, une grande surface imperméabilisée va disparaître au profit majoritairement de surfaces végétalisées ou perméables. Les eaux pluviales sont aujourd'hui rejetées directement en Garonne sans régulation de débit ni traitement préalable. Dans le projet la quantité d'eau de ruissellement générée est limitée aux surfaces imperméables restantes.

INONDATION: le projet s'inscrit pleinement dans l'esprit du PPRI qui vise avant tout à réduire le risque inondation en préservant d'une part les conditions d'écoulement en crue, et en limitant d'autre part les enjeux exposés. À cet égard le projet se traduit avant tout par une vaste opération de déconstruction du site du parc des expositions, réduisant la surface construite de plus de 33 000 m², constituant autant d'enjeux soustraits au risque inondation et de suppression d'obstacles aux écoulements.



Les aménagements vertueux mis en place à l'échelle du projet

Les principes de gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de l'île vont être repensés et améliorés dans une logique de gestion intégrée. Cette démarche passe notamment par l'amélioration des conditions de collecte et de traitement des eaux pluviales sur les secteurs de l'île qui seront aménagés, par une collecte des eaux au plus près de leur production, et par une dépollution des eaux pluviales par décantation-infiltration naturelle dans des noues drainées, des noues paysagères et des douves végétalisées. Cet objectif se manifeste par l'aménagement paysager de plusieurs espaces d'infiltration. Des noues, bassins, et fossés Ha-ha seront aménagés et leurs sols travaillés selon le degré de perméabilité souhaité.

Les noues devront être très drainantes de manière à évacuer les eaux pluviales rapidement. À contrario, le fossé Ha-ha et ses 2,20 m de profondeur, aura de fortes capacités de stockage, et pourra profiter d'une perméabilité limitée de manière à permettre aux eaux de se dépolluer par décantation-infiltration. De plus, les eaux pluviales stagnantes présentent un fort atout écologique. Tous ces espaces d'infiltration seront plantés ou semés d'essences spécifiques qui apprécient ces milieux très humides, voire détrempés.

ZOOM SUR L'IMPERMÉABILITÉ DES SOLS

La déconstruction d'une partie du Parc des Expositions et de ses parkings libère un espace minéralisé d'environ 10 hectares. Le sol ayant été imperméabilisé durant 50 à 70 ans, c'est un sol « mort » qui a perdu sa micro-biodiversité. Avant de procéder aux plantations, une technique innovante et écologique de valorisation agronomique des sols sera mise en œuvre. Des parcelles-témoins sont élaborées avec différentes modalités de traitement : enrichissement du substrat par un apport de compost, épierrage, décompactage des sols, apport de terres végétales, inoculation de micro-organismes. À l'issue d'une période de 12 mois, les meilleures reconstitutions de sols en termes de qualité agronomique et de microbiodiversité seront identifiées et reproduites sur l'ensemble des 10 hectares.

Vous voulez en savoir plus ? Contactez le commanditaire du projet

Toulouse Métropole

Guillaume CANTAGREL

directeur de programme Grand Parc Garonne @ guillaume.cantagrel@toulouse-metropole.fr

Thélème AUZONNE

chef de projet LIFE Green Heart

a Theleme.auzonne@toulouse-metropole.fr